



FICHES SIGNALÉTIQUES / FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SECURITE

Date d'émission 12-janv.-2016

Date de révision 26-juil.-2016

Numéro de révision 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur de produit SGH

Nom du produit Graphite Powder

Autres moyens d'identification

Code du Produit MZ-2, MZ-2H, MZ-5, MZ-21, MZ-25

Synonymes Poudre de graphite

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée La poudre de graphite extra fine AGS est la poudre lubrifiante sèche tout usage la plus fine. Elle est sans odeur et non toxique. Elle protège contre l'adhérence, l'usure et la corrosion. Elle peut être utilisée à longueur d'année sur tout type de matériau, notamment le métal, le bois, le plastique et le caoutchouc. Applications suggérées : instruments de précision, serrures, charnières, outils, armes à feu, moulinets de pêche, obturateurs de caméra, vélos, appareils de bureau, jouets et autres mécanismes délicats.

Utilisations déconseillées Aucun renseignement disponible

Renseignements sur le distributeur

Adresse Fournisseur

AGS Company
P.O. Box 729
Muskegon, MI
49443
TEL: 800-253-0403

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence 800-255-3924

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200).

Cancérogénicité

Catégorie 1A

Éléments du SGH pour les étiquettes, incluant les énoncés préventifs

Aperçu des urgences

Mention d'avertissement
Déclarations sur les risques

Danger

- Peut causer le cancer



Aspect noir.

État physique Solide/poudre.

Odeur aucune.

Déclarations sur la sécurité

Prévention

- Se procurer les instructions avant utilisation
- Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
- Utiliser l'équipement de protection individuel requis

Conseils généraux

- En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

Entreposage

- Garder sous clef

Élimination

- Acheminer le contenu/contenant vers une usine agréée d'élimination des déchets

Danger non classé ailleurs (DNCA)

Sans objet.

Autres informations

Un contact avec la poussière peut causer une irritation des yeux ou de la peau. L'inhalation de poussière peut causer une irritation des voies respiratoires.

15 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Synonymes

Poudre de graphite

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	Secret industriel
Quartz, silice	14808-60-7	1-5	*

*Le pourcentage (concentration) exact de composition est retenu comme un secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures requises pour les premiers secours

Contact avec les yeux Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon.

Inhalation Amener la victime à l'air libre.

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes/effets les plus importants Pas d'information disponible.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Avis aux médecins Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyen d'extinction approprié**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Pas d'information disponible.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

Pas d'information disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité à un choc mécanique Aucune.

Sensibilité à une décharge statique Aucune.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles Assurer une ventilation adéquate.

Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement

Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Méthodes de nettoyage Ramasser et mettre dans des contenants proprement étiquetés.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**Précautions pour une manipulation sécuritaire**

Manipulation A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Entreposage Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Produits incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle**

Directives au sujet de l'exposition**Sécurité intégrée appropriée**

Mesures d'ordre technique	Douches Points de lavage des yeux Systèmes d'aération
----------------------------------	---

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	Aucun nécessaire pour une utilisation par le consommateur. Risque de contact, usure : Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau et du corps	Aucun nécessaire pour une utilisation par le consommateur. Contact répété ou prolongé : Des gants doivent être portés.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition sont dépassées ou qu'une irritation est observée, un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA doit être porté. Un appareil respiratoire à pression positive et à adduction d'air peut être exigé pour des concentrations élevées du contaminant en suspension dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie en conformité avec les réglementations locales actuelles.
Mesures d'hygiène	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base**

État physique	Solide/poudre.	Aspect	noir.
Odeur	aucune.	Seuil de l'odeur	Pas d'information disponible.

Propriété	Valeurs	Remarques/ - Méthode
pH	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Point/intervalle de fusion	3652 °C	Aucun à notre connaissance
Point/intervalle d'ébullition	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Point d'éclair	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Taux d'évaporation	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Limites d'inflammabilité dans l'air		
limite supérieure d'inflammabilité	Donnée non disponible	
limite inférieure d'inflammabilité	Donnée non disponible	
Pression de vapeur	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Densité gazeuse	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Densité	2.26	Aucun à notre connaissance
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau.	Aucun à notre connaissance
Solubilité dans d'autres solvants	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Température de décomposition	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Viscosité	Donnée non disponible	Aucun à notre connaissance
Indice d'inflammabilité	Non Inflammable	
Propriétés explosives	Donnée non disponible	
Propriétés comburantes	Donnée non disponible	

Autres informations

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	donnée non disponible
---	-----------------------

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

donnée non disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Néant dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition**Informations sur le produit****Inhalation**

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit. La poussière du produit peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Contact avec la peau

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Ingestion

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
Quartz, silice	= 500 mg/kg (Rat)	-	-

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**Symptômes**

Pas d'information disponible

Effets différés et immédiats ainsi qu'effets chroniques à la suite d'expositions de courte et de longue durées**Sensibilisation**

Pas d'information disponible.

effets mutagènes

Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Ce produit contient la silice cristalline (quartz) sous une forme non respirable. L'inhalation de la silice cristalline est peu probable suite à l'exposition à ce produit.

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Quartz, silice	A2	Group 1	Known	X

Légende:

ACGIH : (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 – Agent cancérogène suspecté chez l'Homme

CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'Homme

NTP : (National Toxicity Program)

Connu – Cancérogène connu

OSHA : (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle (Occupational Safety & Health Administration))

X - Présent

Toxicité pour la reproduction	Pas d'information disponible.
Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition unique)	Pas d'information disponible.
Toxicité systémique sur un organe cible précis (exposition répétée)	Pas d'information disponible.
Risque d'aspiration	Pas d'information disponible.

Mesures numériques de toxicité - Produit**Toxicité aiguë** 15 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

L'impact sur l'environnement de ce produit n'a pas été complètement étudié.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.**Bioaccumulation** Pas d'information disponible.**Autres effets néfastes**

Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Ce produit, tel que fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****DOT** Non réglementé**ICAO** Non réglementé**IMDG/IMO** Non réglementé**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Inventaires internationales****TSCA** Est conforme à (aux)**LIS** Est conforme à (aux)

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Réglementations fédérales des États-Unis

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Risque aigu pour la santé	Non
Risque chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque d'échappement soudain de la pression	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée comme polluant conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce produit, comme fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau, local, régional ou provincial concernant les déversement de ce produit.

Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit peut contenir une ou plusieurs substances cancérigènes ou nocives pour la reproduction selon l'État de la Californie.

Nom Chimique	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
Quartz, silice	14808-60-7	Carcinogen

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Quartz, silice	X	X	X	X	

États-Unis Informations sur les étiquettes EPA

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Danger pour la santé 1	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques -
HMIS	Danger pour la santé 1	Inflammabilité 0	Danger physique 0	Précautions individuelles X

Préparé par Bonne gestion des produits
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1 800 572-6501

Date d'émission 12-janv.-2016
Date de révision 26-juil.-2016
Note sur la révision Modification à la classification.

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche technique santé-sécurité